

Procès-verbal de l'assemblée générale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mitteilungsblatt / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung = Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques = Bollettino d'informazione / Società svizzera di studi genealogici**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 96

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal de l'assemblée générale²

Date : Samedi 9 avril 2011 à 15 h 25

Lieu : Hôtel Elite, Bahnhofstrasse 14, 2500 Bienne

Présents (voir liste de présence) : 27 membres de la SSEG et 4 invités

Présidence : Claude Rubattel, Biberist

Ordre du jour

1. Salutations

Claude Rubattel, vice-président, accueille et salue toutes les personnes présentes en son nom et au nom du président Paul-Anthon Nielson, tout juste rétabli, qui s'apprête à partir à l'étranger.

Plusieurs membres se sont excusés, outre le président Paul-Anthon Nielson. Ce sont Peter Wälti et Madame Schächli Messieurs Bareiss, Barrelet, Benninger, Enderli, Kummer, Moos, Müller, Schoch, Schürpf et Walser.

2. Election de deux scrutateurs

Messieurs Nostitz et Imhof sont élus.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale à Zurich

Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 94 (en allemand seulement, p. 13-17) et n'est donc pas lu. Personne ne demande la parole. L'assemblée adopte de procès-verbal à l'unanimité.

4. Rapports annuels 2010

a. Rapport du vice-président

Le rapport du vice-président a paru dans le Bulletin 94 (p. 20-21 en français) et n'est donc pas lu. Claude Rubattel ajoute que le comité s'est réuni 5 fois cette année, à Aarau. Les membres du comité ont assisté à la plupart des assemblées générales des sociétés régionales de généalogie, marquant ainsi la présence de la SSEG. Le vice-président remercie ses collègues pour leur engagement et le travail accompli.

Le rapport ne soulève pas de question et il est adopté à l'unanimité.

b. Rapport du comité de rédaction

Le rapport a paru dans le Bulletin 94 (p. 28 en français). Rudolf Widmer ajoute qu'une nouvelle équipe a été formée, qui s'occupe à la fois du Bulletin et du site

² Die deutschsprachige Version des Protokolls wurde im Mitteilungsblatt Nr. 95 publiziert; S. 30 ff.

Internet. Il souligne le fait que la SSEG aimerait être une plate-forme d'information des différentes manifestations des sociétés régionales. Pour le site Internet, la société recherche des traducteurs et traductrices.

c. Rapport du bureau de vente et des publications

Comme nous l'avons indiqué dans le Bulletin 94 (p. 37 en allemand), le couple Hug, de MuttENZ, responsable du bureau de vente et des publications pendant près de 40 ans, a passé la main. Le vice-président remercie encore Monsieur et Madame Hug pour la fidélité de leur engagement en leur remettant une attention sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée.

C'est maintenant Michelle Michel, de Gipf-Oberfrick, qui a repris la responsabilité du bureau de vente et des publications. Elle annonce que la SSEG souhaite se défaire d'un certain nombre de publications anciennes qui sont aujourd'hui gratuitement à disposition.

d. Rapport du bureau d'information de la SSEG

Il a paru dans le Bulletin 94 (p. 30 en français).

5. Comptes 2010

a. Présentation

Les commentaires des comptes ont paru dans le Bulletin 94 (p. 22-23). Une feuille avec les détails des comptes sous forme de tableau est distribuée à l'assemblée. Le caissier, Kurt Zuckschwerdt, est heureux de constater que le résultat des comptes est nettement meilleur que prévu, ceci grâce aux mesures d'économie entreprises. Ainsi, au lieu d'un déficit prévu de CHF 5'250, les comptes présentent un bénéfice de CHF 5'586.95.

b. Rapport des vérificateurs

Eberhard Eggs et Kilian Schättin ont vérifié les comptes et leur rapport a paru dans le Bulletin 94 (p. 24-25). Le rapport des vérificateurs est adopté à l'unanimité.

6. Décharge au Comité

C'est à l'unanimité que l'assemblée donne décharge au comité.

7. Budget 2011

Le budget qui est présenté aux membres présents pour l'année en cours est un budget équilibré. Le caissier justifie la baisse du montant inscrit au poste cotisations par la diminution constante du nombre de membres de la société. En revanche, le poste Bulletin est un peu plus haut, car on devrait pouvoir publier à nouveau 3 Bulletins cette année.

Wilma Riedi demande si la Société envisage de mettre sur pied un projet particulier, étant donné l'importance de son capital (environ CHF 88'000). Le vice-président signale le site Internet et des ateliers qui sont de bons investissements pour la société.

Le budget est adopté à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation pour 2012

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation à son taux actuel (individuel CHF 55.-, couple CHF 70.-). L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

9. Modification des statuts

Le comité propose de réduire à un an – contre trois ans actuellement – la durée de fonction des membres du comité et des vérificateurs des comptes. Cela implique une modification des articles 13 et 18 des statuts de la SSEG (voir Bulletin 94 note en page 12, en allemand seulement)

La modification des 2 articles est adoptée à l'unanimité.

10. Elections

a. Election au Comité

Trois membres du comité, élus en 2008, sont démissionnaires :

Le président Paul-Anthon Nielson ne se représente pas pour des raisons de santé et pour des raisons personnelles. L'assemblée le remercie « in absentia » pour son engagement et lui souhaite un complet rétablissement.

Dr. Ruth Dumitrica-Jud est très prise professionnellement et aimerait se retirer du comité. Elle est prête à continuer son mandat de rédactrice internet. L'assemblée la remercie in absentia pour son engagement pour la SSEG en tant qu'organisatrice des assemblées et pour la mise en route du nouveau site Internet.

Raoul Richner est lui aussi très chargé professionnellement et par ses études. Il renonce donc à un nouveau mandat. Il laisse la porte ouverte à un nouvel engagement au sein de la société pour la retraite, dans 35 ans. Il est applaudi et remercié pour ses procès-verbaux.

Les autres membres du comité (T. Kohler, Th. Metzger, M. Michel, C. Rubattel, P. Wälti, R. Widmer, K. Zuckschwerdt) se représentent. Ils sont élus en bloc à l'unanimité moins une voix.

Elisabeth Dürig, de Wynigen, se met à la disposition de la SSEG. Mariée et mère de trois enfants, elle travaille dans l'enseignement. Ses recherches généalogiques se situent dans l'Emmental, notamment dans le milieu anabaptiste. Elle est aussi l'auteur d'une chronique villageoise. Elle est élue par acclamation.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le comité devra donc tester et voir si les affaires courantes peuvent être gérées dans ces conditions ou s'il faudra rechercher d'autres collaborations.

b. Election à la présidence

P.A. Nielson ne se représentant pas à la présidence, il s'agit de le remplacer. Trudi Kohler, de Pfäffikon ZH, membre du comité, est candidate et le vice-président la présente brièvement en lui laissant aussi la parole. Aucun autre candidat ne se manifestant, Trudi Kohler est élue présidente par acclamation.

Therese Metzger demande à l'assemblée de remercier par des applaudissements le vice-président qui, depuis près de 3 ans, conduit la société par interim.

11. Décisions sur d'éventuelles propositions

Aucune proposition n'a été faite.

12. Divers

a. Présentation de la nouvelle page Internet

Rudolf Widmer présente le nouveau site Internet de la SSEG. Il a été conçu par Ruth Dumitrica. Lui-même en a assuré le contenu et le soutien technique. Le site Internet se veut le portail de la généalogie suisse. Au moyen de projections, il présente le plan du site et les innovations les plus marquantes. Il est prévu à moyen terme de mettre en place un domaine réservé aux membres, et d'y placer des articles parus dans les anciens Annuaire ainsi qu'une banque de données des champs de recherches des membres, ce qui permettra aux membres de se rencontrer et d'effectuer des échanges.

Rudolf Widmer est applaudi pour son exposé.

b. Atelier consacré au répertoire des lieux généalogiques (Genealogischen Orts-Verzeichnis GOV)

Suite à l'exposé du Dr. Stojan à la dernière assemblée d'automne de la SSEG à Lucerne, notre membre du comité Rudolf Widmer a pris l'initiative d'encourager l'introduction en Suisse de cette entreprise GOV jusqu'alors concentrée sur l'Allemagne et l'Autriche. Pour ce faire, il organise à Brugg le 14 mai 2011, avec le support financier de la SSEG, une journée consacrée à ce thème. Il encourage les membres à participer à cette journée, à laquelle pour le moment peu de personnes se sont inscrites.

c. Assemblée d'automne

Trudi Kohler annonce que l'assemblée d'automne aura lieu le 5 novembre à Liestal.

Secrétaire au procès-verbal: Raoul Richner, Aarau, le 25 avril 2011